

Turpitudes et contre-turpitudes ecclésiales et cléricales

(Suite du feuilleton)

Les dures réalités de ce que certains appelaient le *cataclysme* affectant l'église catholique et ses institutions continuent de s'égrener au fil des semaines au point où les citoyens éclairés - croyants ou pas - en viennent à se (re)poser des questions inévitables :

Face aux scandales dans l'Église, quelle place pour la vérité ?

Comment croire en l'Église après les abus sexuels ?

Secte et religion : quelle différence ?

Il y en a bien d'autres ...par exemple :

« Agressions sexuelles dans l'Église : 1 133 personnes victimes ont sollicité l'organisme de réparation »

« Jean-Paul II est-il vraiment saint ? »

« Avant d'être élu pape, Jean-Paul II aurait dissimulé des affaires pédophiles en Pologne »

« Abus sexuels : l'emprise reste un point aveugle du Vatican ! »

« Affaires Vanier, Rupnik, Ribes... Faut-il distinguer l'œuvre de l'artiste ? »

oooo

Sur le thème de « L'Église face à la pédophilie et aux abus sexuels » les visiteurs de ce site pourront se rendre compte de l'ampleur du scandale en consultant les items ci-dessous. Ce sont les intitulés d'articles parus récemment dans *La Croix*, un quotidien qu'on ne saurait *a priori* taxer de partialité en la matière...

Cf. <https://www.la-croix.com/Religion/l-Eglise-face-a-la-pedophilie#voirplus>

Les derniers articles

*Ils sont accessibles directement via **ctrl+clic gauche** sur le libellé du titre.*

À deux pas du Vatican, s'acheter un livre de Marko Rupnik sur « l'examen de conscience » (11 mars 2023)

Chemin synodal allemand : des thèmes sensibles au programme d'une ultime session

Abus sexuels dans l'Église : cinq ans après, les évêques chiliens peinent à convaincre

Soirée débat : face aux scandales dans l'Église, quelle place pour la vérité ?

Abus sexuels dans l'Église : notre dossier « Sous emprise »

Abus sexuels dans l'Église : François, le pape intraitable ?

Agressions sexuelles dans l'Église : 1 133 personnes victimes ont sollicité l'organisme de réparation

« Jean-Paul II est-il vraiment saint ? »

Secte et religion : quelle différence ?

Comment croire en l'Église après les abus sexuels ?

Pédocriminalité : l'association Be Brave reçue à l'Élysée dans l'affaire Joannes Rivoire

Révélations sur Jean-Paul II : les questions que cela pose

Avant d'être élu pape, Jean-Paul II aurait dissimulé des affaires pédophiles en Pologne

Portugal : l'Église catholique demande pardon aux victimes de pédocriminalité

Après les abus ? (3mars 2023)

Violences sexuelles dans l'Église : le pape François appelle à prier pour les victimes

Agression sexuelle : la justice classe l'enquête visant le cardinal Ricard, pour prescription

Abus sexuels : un prêtre du diocèse du Mans interdit de tout ministère paroissial

Abus : nouvelles sanctions contre Marko Rupnik, 15 nouvelles victimes identifiées

Abus sexuels : l'emprise reste un point aveugle du Vatican

Affaire Rupnik : « Les victimes attendent une parole pour reconnaître qu'elles n'ont pas été des séductrices »

Livres de Jean Vanier : « Il faut accepter de ne pas être manichéen »

Frères Philippe : la puissance attractive du narcissisme

Affaires Vanier, Rupnik, Ribes... Faut-il distinguer l'œuvre de l'artiste ?

Affaires Vanier, Rupnik, Ribes... Faut-il distinguer l'œuvre de l'artiste ?

Un prêtre de Notre-Dame de Vie condamné à six ans de prison pour le viol d'une adolescente

Abus sexuels : au moins 4 815 victimes au sein de l'Église catholique portugaise

Abus sexuels dans l'Église au Portugal : où en sont les autres pays européens ? (13 février 2023)

A la suite de cette triste série, on ne saurait passer sous **silence** le système sectaire fondé sur une « gnose » érotico-mystique perverse tel que révélé dans l'enquête sur l'emprise et les abus de Thomas Philippe, Jean Vanier et de l'Arche dont on pourra trouver le CR à l'adresse : <https://commissiondetude->

jeanvanier.org/commissiondetudeindependante2023-empriseetabus/wp-content/uploads/2023/01/Synthese-rapport-commission-etude_FR.pdf

La commission d'étude avait pourtant été mandatée par L'Arche internationale elle-même. Quoi qu'il en soit à cet égard on y découvrira ***le mal érigé en système au nom du bien et...au nom de Dieu !!!***

En parallèle on ne manquera pas d'attirer l'attention des visiteurs sur les dernières occurrences de *Golias Hebdo* (10 mars 2023) ayant trait, elles-aussi, à cette question :

1. Dix ans de pontificat : le tango du pape François

Il ne s'agit pas de célébrer un anniversaire – les dix ans du pontificat du pape François sur le siège de Pierre (c'était le 13 mars 2013) – ni de faire un bilan, plus ou moins accompagné de chiffres et de statistiques à attribuer à l'actif ou au passif : combien de fidèles, combien de prêtres, combien de laïcs ? Cf. <https://www.golias-editions.fr/2023/03/10/le-tango-du-pape-francois/>

2. François ne lâche pas les « tradis »

Très concernés par la question, les diocèses français et leurs évêques ont appris le 21 février que François a ordonné un durcissement du *Motu Proprio Traditionis custodes* qui limitait déjà l'usage de la messe en latin. Un texte bref qui renforce encore le contrôle de Rome sur ceux qui souhaitent choisir la liturgie d'avant la réforme de 1969. Selon ces nouvelles dispositions, tout évêque, souhaitant autoriser un prêtre ordonné après juillet 2021 à célébrer selon l'ancien rite, doit désormais obtenir une

autorisation préalable du Vatican. Ce nouveau régime d'autorisation ne s'applique pas seulement aux futures paroisses ou aux futurs prêtres autorisés à célébrer dans l'ancien rite. Il comporte un effet rétroactif, puisque tout évêque ayant accordé, dans le passé, de telles autorisations « est tenu d'en informer le dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements, qui évaluera les cas individuels », peut-on lire dans le nouveau rescrit. Un contrôle que le pape François entend bien établir, tant il craint que la célébration de l'ancien rite serve de prétexte pour contester les enseignements du concile Vatican II.

Cf. <https://www.golias-editions.fr/2023/03/10/francois-ne-lache-pas-les-tradis/>

3. Autres gourous à l'oeuvre : Chat GPT : IA ou IA pas ?

Le surgissement de « l'intelligence artificielle » (IA) sous forme d'un service capable de rédiger des textes – une notice, un article, une dissertation – suscite quelque émoi. Une machine a-t-elle désormais réussi le test de Alan Turing, qui pensait en 1950 que « dans cinquante ans, il n'y aura plus moyen de distinguer les réponses données par un homme ou un ordinateur, et ce sur n'importe quel sujet » ? Nous n'y sommes pas encore, ni tout à fait. Cependant, notre manière d'envisager le monde – savoirs, relations, certitudes – n'est déjà plus celle du temps où les machines ne « pensaient » pas ! Cf. <https://www.golias-editions.fr/produit/759-golias-hebdo-n-759/>

Cléricalisme arrogant , pédocriminalité, violences faites aux religieuses, prêtres agresseurs ignorés ou protégés, abus spirituels, emprise intellectuelle, dérives, dérives sectaires, sujétions psychologiques, délires et perversions : la litanie des atteintes à la dignité humaine au sein de l'église catholique ne cesse de s'allonger. En parallèle, des observateurs indignés ont

bien noté la résistance au changement à tous les niveaux de la hiérarchie ecclésiale, son refus obstiné de la décléricalisation nécessaire, son incapacité à prendre en compte les causes systémiques des violences commises en son sein, à discerner dans les événements les exigences et requêtes du temps présent et à moderniser sa gouvernance tels sont quelques uns des éléments explicatifs de l'effondrement de l'institution catholique. Tous paraissent de nature à trahir durablement la confiance des fidèles et à remettre en cause la crédibilité des associations qui se réclament de ladite Eglise !...

Que *Christian Terras*, Rédacteur en chef de *Golias* soit remercié de nous autoriser à reproduire les publications annoncées dans la Newsletter de *Golias Hebdo* du 10 mars 2023.